

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 11 MAI 2023

DELIBERATION N°2023.00226

EMPLOIS D'ÉTÉ 2023

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 04 mai 2023

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 45

Nombre de pouvoirs : 9

Nombre de voix : 54

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL,
M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, M. Eric BERLIVET,
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY,
M. Patrick BOUCHET, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE,
Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL,
M. Christian DUCCESCHI, M. Frédéric DURAND, M. David FARA,
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET,
M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Rémy GUYOT, M. Christian JOUVE,
M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK,
Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Christian SERVANT,
M. Gilbert SOULIER, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Daniel TORGUES,
M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Martial FAUCHET donne pouvoir à M. Michel GANDILHON,
M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Yves LECOCQ,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. François DRIOL,

RECU EN PREFECTURE

Le 24 mai 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20230511-D20230022610

Date de mise en ligne : 24 mai 2023

M. Pascal GONON donne pouvoir à M. Philippe DENIS,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Gilles PERACHE donne pouvoir à M. Denis LAURENT,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Régis CADEGROS

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Kamel BOUCHOU, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER,
M. Charles DALLARA, M. Jordan DA SILVA, M. Fabrice DUCRET, M. Jérôme GABIAUD,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, M. Bernard LAGET,
M. Patrick MICHAUD, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Marc TARDIEU,
M. Gérard TARDY, M. Gilles THIZY

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 11 MAI 2023

EMPLOIS D'ETE 2023

Saint-Etienne Métropole a recours, chaque année, à des agents contractuels pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité, notamment pendant la période des congés annuels de la période estivale, et ce, conformément à l'article L.332-23 2° du Code général de la fonction publique.

Il est donc proposé de renouveler ce dispositif pour la période de l'été 2023 (juin à septembre) sur la base de 85 emplois saisonniers pour une enveloppe globale de 265 000 euros.

Les agents recrutés seront chargés d'assurer des missions techniques et en lien direct avec les usagers (Collecte, Nautifom, Vélivert, Evènementiel).

Ils seront rémunérés sur la base du 1er échelon de l'échelle C1. Ils ne bénéficieront pas du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) institué par délibération du Bureau Métropolitain du 6 octobre 2022.

Les maîtres-nageurs sauveteurs recrutés au Nautiform seront rémunérés en référence au grade d'Educateur des activités physiques et sportives.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le recrutement d'agents contractuels pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité, notamment pendant la période des congés annuels de la période estivale 2023,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à procéder au recrutement sur les postes précités,**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 012 du budget principal de l'exercice 2023.**

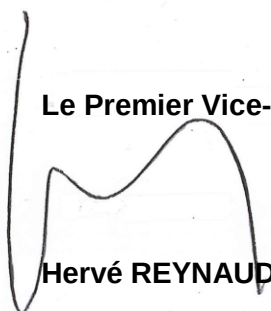
Ce dossier a été adopté à la majorité avec 2 voix contre.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD